

Rapport annuel 2023

Commission du fonds de formation professionnelle FFP

Rapport annuel de la Commission des fonds FFP

En 2023, la commission du fonds FFP s'est réunie quatre fois. Au total, la commission du fonds a approuvé des demandes pour un montant de CHF 181'500.

En 2023, la commission du fonds FFP a approuvé des demandes qui profitent à l'ensemble des moniteurs de conduite. En voici quelques exemples : Mobility Forum 2023, la série d'ateliers sur "l'optimisation de la formation à la conduite" avec des échanges sur des thèmes actuels ou la poursuite de la campagne de communication pour la formation professionnelle à la conduite. De plus amples informations sont disponibles sur le site <https://www.l-drive.ch/de/berufsbildungsfonds-FFP>.

Au cours de l'exercice 2023, 3'423 factures ont été envoyées à des moniteurs de conduite disposant d'une autorisation valable. Sur demande, 228 personnes ont été exemptées de l'obligation de cotiser. Environ 350 personnes n'ont pas versé la contribution au fonds 2022 et n'ont pas non plus déposé de demande d'exonération.

Comme les années précédentes, la plus grande partie du travail du secrétariat a consisté à traiter les factures impayées des années de cotisation 2019-2022 et les demandes d'exonération des cotisations 2023 qui, comme les années précédentes, n'étaient souvent pas suffisamment documentées. Pour les cotisations 2023, environ 950 rappels de paiement ont été envoyés, soit nettement moins que l'année précédente.

Au total, environ 90 moniteurs de conduite n'ont pas payé leurs cotisations en 2022 et, en partie, systématiquement les années précédentes. Les montants impayés font désormais l'objet d'une décision permanente et, si nécessaire, des poursuites sont engagées. La commission FFP, en collaboration avec le secrétariat, s'est penchée de manière intensive sur la procédure de poursuite et prépare maintenant l'élimination d'éventuelles propositions juridiques dans le cadre de la procédure de mainlevée.

Un grand merci au secrétariat pour son excellent travail.

Comme chaque année, les comptes du fonds 2022 ont été contrôlés par le SEFRI en 2023. Les comptes ont été approuvés par le SEFRI.

La commission du fonds a donc pu assumer ses tâches en 2023 conformément au règlement.

L-drive Schweiz | Suisse | Svizzera

Adam Ferrari
Président du Fonds de formation professionnelle FFP